

COMPTÉ-RENDU

REUNION de BUREAU

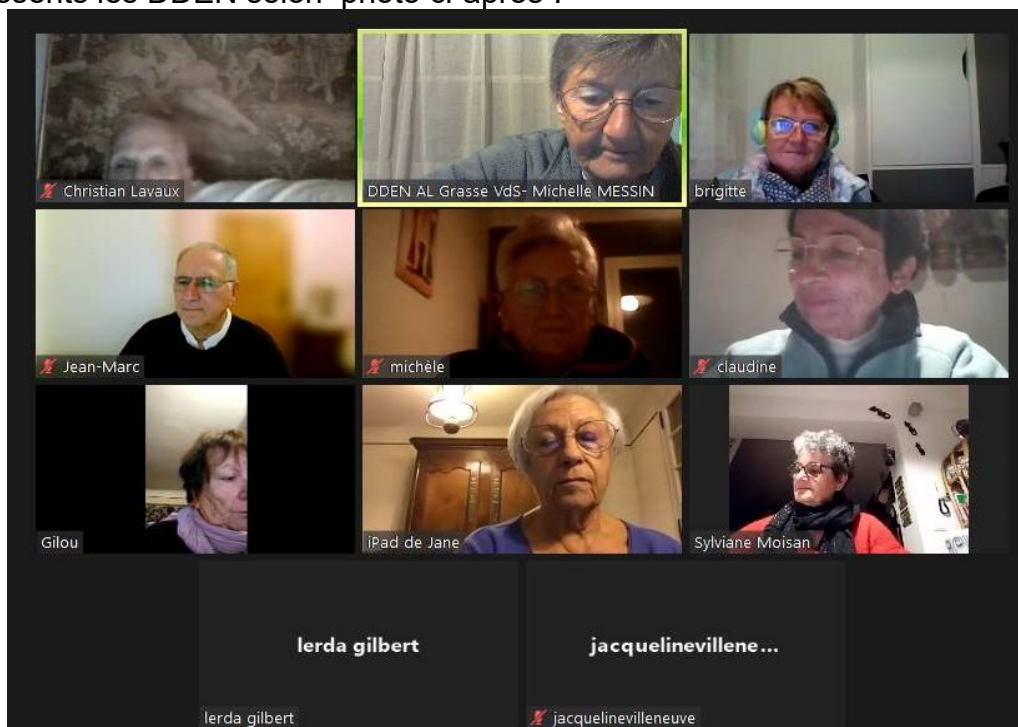
LUNDI 14 novembre 2022 à 18H

par zoom

[https://us06web.zoom.us/j/81285376819?](https://us06web.zoom.us/j/81285376819?pwd=WGhmWXlpTVQ4Nm5hQzNzZThyRDQxdz09)

[pwd=WGhmWXlpTVQ4Nm5hQzNzZThyRDQxdz09](https://us06web.zoom.us/j/81285376819?pwd=WGhmWXlpTVQ4Nm5hQzNzZThyRDQxdz09)

Étaient présents les DDEN selon photo ci-après :



Christian LAVAUX, Michelle MESSIN, Brigitte ANDRY, Jean Marc GUSTAVE, Michèle PIGNAULT, Claudine LEBLAY, Gilberte RUSSEIL-VERMERSCH, Jane GUINVARCH, Sylviane MOISAN, Gilbert LERDA, Jacqueline VILLENEUVE et Guillemette TOMASINI connectée après la photo

Sont excusés les autres DDEN de la délégation

Les réunions de bureau sont ouvertes à TOUS les DDEN de la délégation de Grasse-Val de Siagne. Chacun(e) peut venir y exposer les points qui le préoccupent dans son école, y chercher conseil et /ou appui, faire des suggestions pour la bonne marche de la délégation. Instance destinée à « décongestionner » l'ordre du jour des réunions trimestrielles de la Délégation, la réunion de bureau donne lieu à la rédaction d'un compte-rendu adressé à tous les DDEN de la délégation.

I- Préparation de notre réunion Assemblée trimestrielle du mardi 6 décembre 2022

- Modalités de préparation :

a) Le choix proposé par Christian Lavaux est adopté pour le Lycée De Croisset à Grasse pour une rencontre en présentiel.

b) Lieu et heure de rendez-vous : Suite à réquisition des étudiants, la réunion prévue le 22 novembre est reportée au 6 décembre. Nous nous retrouverons dès 9h15 pour accueil. La réunion se tiendra dans la foulée pour se terminer au plus tard à 11h45

c) l'assemblée trimestrielle sera suivi d'un repas servi par les élèves du lycée (voir menu ci-après) au prix d'environ 24€, boissons, café compris. Christian LAVAUX, organisateur de cette rencontre, nous proposera ensuite une visite de l'établissement.

d) Invitation à prévoir : Malheureusement, le nombre de place est limité à une quinzaine de repas. Nous ne pourrons donc inviter ni les conjoints et amis, ni nos amis DDEN membres « honoraires », que nous n'avons pas revus à cause de la Covid, suite aux difficultés de rencontres en présentiel, ni les membres DDEN des autres délégations.

Le nombre de repas sera donné avant le 25 novembre.

- Ordre du jour : il a été défini et Michelle envoie au plus tôt la convocation à tous les membres DDEN de la délégation de Grasse Val de Siagne avec copie à l'Union06

Actions de la délégation

- conseil d'école
- rapport de visite des écoles : Ils seront à transmettre jusqu'à mi-janvier en 3 exemplaires, dont 1 au Maire de la commune, 1 à l'IEN de la circonscription et 1 au Président(e) de la délégation. Le lien pour les statistiques nous sera indiqué ultérieurement.
- relevé des déplacements au 31/12/22 à faire parvenir à Chantal
- cotisations 2023 : appel pour règlement par virement à partir de Janvier 2023
- la nouvelle carte DDEN avec le timbre 2022
- Classes ULIS : pour la carte scolaire, c'est le recteur qui a la décision finale
- trésorerie (Chantal)
- manque et problème des AESH (ex AVS) (les ULIS sont prioritaires)

Actualités depuis la dernière assemblée trimestrielle du 2 juillet 2022

- échos de nos écoles : à noter que compte tenu de l'étendue géographique de notre délégation, nous aurons à privilégier les écoles de la commune de GRASSE, mais resterons ouverts à toute information pour les autres écoles

Vie de l'Union départementale

Nous allons recevoir le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 9 novembre.

1. Le Congrès Fédéral avec la mise à jour des statuts de la fédération nationale se tiendra les 18-19 et 20 novembre 2022. Notre Union 06 participera en visio aux fins de voter sur les points de cette mise à jour. Décisions de vote pour chaque article donné et décision pour le vote général devra être pour l'UD06 : CONTRE car nous refusons de nous engager dans le débat actuel puisque nous n'avons pas eu toutes les informations.

Question : que se passera-t-il si les nouveaux statuts sont votés ? À suivre

2. à noter : l'Union 06 n'a pas participé aux commissions de travail sur les statuts de la Fédération car n'y a pas été invitée. Certains articles ont été modifiés avec des articles du règlement intérieur et vice et versa. Depuis 2017, des turbulences au sein de la Fédération entraînent des scissions (Bouches du Rhône, Isère et Maine et Loire, etc) suite à des orientations de politique générale différentes notamment sur la question laïque. Nous pouvons nous inquiéter car affaiblissement des associations à cause de la perte de militants, la situation devient difficile.

3. Le site à visiter : <http://www.dden.fr/> - adhérents 06 (mot de passe : dden06-06) donnez des informations pertinentes sur vos écoles, les actions de vos communes pour les écoles, etc

Nous y trouvons notamment les comptes rendus des différentes rencontres « bureau », assemblées trimestrielles, assemblées générales de notre associations locale
Suite à la décision du dernier CA de l'Union06, avec le mot de passe « CAdden » nous pourrons dorénavant accéder aux comptes-rendus des conseils d'administration de l'Union départementale 06 (qui étaient réservés aux membres du CA de l'UD)

4. Formation des nouveaux DDEN le 29/11 à Mouans à 14h : convocation à faire

A retenir la date de l'assemblée Générale de l'Union 06 : le samedi 25 mars 2023 -

II – exposé en bureau toujours constructif et très motivant :

nous notons :

- les conseils de classe sont fait ou en cours – remerciements aux DDEN qui ont pu assister à la place des DDEN affectés mais indisponibles, sans prendre part aux différents votes
- le rapport de visite reste à faire
- départ à la retraite d'enseignants, pour la rentrée de septembre 2023 à Mougins et à Magagnosc. Intéressons les aux missions des DDEN afin de les recruter.

-Plascassier. Comme les effectifs de l'école maternelle sont en baisse, la mairie de Grasse mettra en place un car de transport scolaire pour dégorger les écoles de St Claude c'est de l'ordre de 6 à 7 élèves pour la rentrée de septembre s'il n'y a pas de changement notoire.

-Grasse St Antoine : baisse d'effectif cette année à la maternelle d'où risque de fermeture de classe à l'élémentaire en sept 2023

- Pégomas et La Roquette baisse d'effectif : baisse démographique ou transfert en écoles privées ?

- ouverture classe au Tignet à prévoir et extension de 10 places à la crèche

- Problème de manque d'AESH dans les écoles : voir «la lettre du dden» n°226
fonction d'AESH à améliorer (salaires et reconnaissance) : plan d'intégration au bout de 6 ans – mais beaucoup d'abandon car parfois mal acceptés par les enseignants, peut-être l'une des raisons parmi beaucoup d'autres.

- Auribeau problème de liaison informatique dans les écoles

- la recomposition des familles constitue maintenant une donnée à prendre en compte pour la notion de "responsable".

III - Questions ou sujets divers **La Laïcité** : quelques remarques générales nous donnent l'idée de choisir ce thème pour l'exposé/ débat de notre prochaine AT : promouvoir les valeurs de la République – combattre l'intégrisme que l'on retrouve dans toutes les religions.

Dates à retenir :

Assemblée trimestrielle de notre association locale :

mardi 6 décembre 2022

mercredi 15 mars 2023

samedi 24 juin 2023

Assemblée Générale de l'Union 06 : le samedi 25 mars 2023

La Présidente de la Délégation de Grasse et Val de Siagne :
Michelle MESSIN (04 93 70 60 87- 06 83 08 78 33)

données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vos disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Monsieur **Jean MOREAU 7 Rue RAIBERTI 06000 Nice** ou à l'adresse e-mail suivante : secretariat.ud06@dden.fr